

Demandes de financement au Pôle Sud-Est

Notice explicative à l'attention des correspondants de sites et des acteurs du Pôle

Les demandes de financement concernant des colloques doivent être adressées à **l'Institut des Amériques** (au niveau national). Dans le cadre de sa politique d'encouragement à la recherche, l'IDA lance chaque année un appel à projets pour les manifestations scientifiques qui auront lieu au cours de l'année civile. Le budget recherche de l'Institut des Amériques est réparti entre les projets transaméricains ou comparatistes d'une part ; ceux portant sur les Etats-Unis, le Canada ou l'Amérique latine d'autre part. Il n'y a pas de nouvel appel d'offres en cours d'année.

L'IDA finance ainsi des colloques, journées d'études, séminaires, en accordant une priorité aux **projets** permettant de mettre en relation chercheurs français et étrangers et émanant d'institutions françaises, membres de l'Institut des Amériques. Par ailleurs, il convient de rappeler que la thématique officielle de l'Institut des Amériques pour la période 2007-2011 s'intitule « Repenser les intégrations dans les Amériques » ; il serait donc souhaitable que, chaque année, un certain nombre de manifestations soient organisées dans cette perspective.

L'une des vocations de l'Institut des Amériques réside également dans le soutien aux **jeunes chercheurs** préparant une thèse de doctorat portant sur les Amériques ou une partie des Amériques. Ce soutien prend la forme d'une aide aux recherches en cours (exclusivement pour un travail de terrain dans les Amériques ou, à titre exceptionnel, dans un pays d'Europe). Cet appel d'offres concerne uniquement les doctorants inscrits dans une institution française membre de l'Institut des Amériques.

Contactez le Groupe Recherche de l'IDA : gt-recherche@institutdesameriques.fr
Informations complémentaires : <http://www.institutdesameriques.fr>

Le **Pôle Sud-Est** n'a pas vocation à financer des projets qui auraient été rejetés au niveau national. Néanmoins, il souhaite également favoriser la recherche – à son niveau – et soutenir les doctorants dans des activités qui ne sont pas financées au niveau national. Concernant les colloques, seuls des colloques à **vocation structurante** pour le pôle et construits dans une dynamique transaméricaine pourront donner lieu à financement local.

Concernant **l'Aide à la recherche**, les projets transaméricains seront encouragés. Concernant **l'Aide à la mobilité des professeurs invités**, il s'agit d'une aide à la mobilité intra sud-est ou depuis le national, en mobilisant notamment les chaires existantes.

Concernant **l'Aide aux journées d'études**, on retrouve sous cette appellation l'idée d'ateliers, de séminaires, de tables rondes, d'ateliers doctoraux, se déroulant sur une journée.

Concernant **l'Aide aux doctorants**, elle doit avoir pour objectif l'aide à la mobilité des doctorants qui souhaitent présenter un papier dans une rencontre scientifique (l'existence d'un co-financement étant indispensable).

Toute demande doit être adressée à la déléguée du pôle : Marie-Julie BERNARD : Marie-Julie.Bernard@iep-grenoble.fr

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR DES JOURNEES D'ÉTUDES
--

Critères :

a. On retrouve sous cette appellation l'idée d'ateliers, de séminaires, de tables rondes, d'ateliers doctoraux.

b. Critères :

i. la durée : une grosse journée

ii. l'objectif : une dimension forte de formation ou une réunion d'approfondissement de spécialistes sur une question précise ou invitation d'une personnalité

iii. l'organisation : tout doit avoir lieu en plénier

c. Les demandes devront être accompagnées d'une présentation de la journée et d'un budget prévisionnel.

Conditions :

Les journées faisant l'objet d'une demande de financement devront répondre aux critères déjà précisés (cf supra).

Par ailleurs, les demandes devront être accompagnées d'une présentation de la journée et d'un budget prévisionnel.

La subvention accordée ne dépassera pas 500€.

Calendrier :

La date limite de dépôt des demandes de financement pour les journées d'étude est fixée au **20 février 2010**, pour des événements se produisant entre février 2010 et juin 2010, et au **1^{er} juillet 2010**, pour des événements se déroulant du 1^{er} juillet 2010 au 31 décembre 2010.

Les demandes doivent être transmises par e-mail à la déléguée du pôle sud-est :

Marie-Julie BERNARD : Marie-Julie.Bernard@iep-grenoble.fr

DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DE L'AIDE AUX DOCTORANTS
--

Critères :

Le financement demandé doit avoir pour objectif l'aide à la mobilité des doctorants qui souhaitent présenter un papier dans une rencontre scientifique. L'existence d'un cofinancement est indispensable.

Conditions :

Les doctorants doivent être inscrits dans un des établissements membres de l'IDA.

Pour leur demande, ils doivent fournir :

- Une présentation du colloque
- Un résumé du papier présenté
- L'acceptation du papier par le comité scientifique du colloque
- Un justificatif d'une demande de co-financement
- Une photocopie de la carte d'étudiant et une attestation de l'école doctorale

La subvention accordée ne dépassera pas 400€.

Calendrier :

La date butoir de dépôt des demandes de financement pour l'aide aux doctorants est fixée au **15 février 2010**, pour le 1er semestre 2010, et au **1^{er} juillet 2010**, pour le 2nd semestre.

Les demandes devront être transmises par e-mail à la déléguée du pôle sud-est :

Marie-Julie BERNARD : Marie-Julie.Bernard@iep-grenoble.fr